

# CONSEIL MUNICIPAL

15 décembre 2022

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Étaient Présents : M. COLLIOT Yves, Maire, Mme BERNUGAT Hélène, M. MEIGNEN Yves, M. ANAÏS Xavier, M. LEFEUVRE Mickaël, Mme GAUDICHET Véronique, Adjoint, MM HAGI SULEIMAN ISSA Ibrahim, LAFUENTE Olivier, Mmes ROUILLARD Fanny, BURON Sophie, M. PLONQUET Michel, Mme CADEAU Nelly, M. RESTOUT Sébastien, Mme ROBIN Manuella, MM CHEVET Jordan, ROUDAUT Arnaud, Mme TANCHOT Ingrid, M. DANIEL Luc, Mme TOUTAIN BARBELIVIEN Agnès, Mme DANDÉ Nelly, M. PIERROT Marc, Mme BLON Nadège, M. LEFEUVRE Cédric, Mmes GRACE Chantal, FOURNIER Marie-Noëlle.

Étaient excusées avec pouvoir :

Mme DROUAL Emmanuelle	Pouvoir donné à	M. CHEVET Jordan
Mme MASSOL Peggy	«	M. COLLIOT Yves
Mme PERARD Aurélie	«	Mme ROBIN Manuella
Mme GRENTE Maud	«	M. LEFEUVRE Mickaël

A été désignée secrétaire de séance : Mme Nelly DANDÉ

### INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

- Comité consultatif Terre de jeux 2024 – Ont été élus, par un vote à main levée : M. CHEVET Jordan, Mme BERNUGAT Hélène, MM ANAÏS Xavier, LAFUENTE Olivier, Mme DROUAL Emmanuelle, M. LEFEUVRE Cédric
- Appel à projets à destination des associations de quartier – Règlement - Adopté par 24 pour, 5 abstentions (Mme DANDÉ Nelly, M. PIERROT Marc, Mme BLON Nadège, M. LEFEUVRE Cédric, Mme GRACE Chantal)
- Règlement du Conseil des Sages – Modifications - Adopté à l'unanimité

### VIE ECONOMIQUE

- Ouverture dominicale des commerces de détail et du secteur de la vente automobile en 2023 - nombre de jours - Adopté à l'unanimité

### FINANCES LOCALES

- Ouverture de crédits – Décision modificative n°3 - Adopté à l'unanimité
- Admission en non-valeur - Adopté à l'unanimité
- *OGEC : participation aux dépenses de fonctionnement facultatives de l'école privée St Etienne – Retrait de l'ordre du jour*
- Convention de mécénat – Cultura - Adopté à l'unanimité

### DOMAINE ET PATRIMOINE

- Installation de panneaux photovoltaïques école Oberkampf – Convention d'occupation temporaire- Adopté à l'unanimité

### CULTURE

- Règlement intérieur de la médiathèque - Adopté à l'unanimité.

Le Maire



Yves COLLIOT